



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur la nouvelle déclaration ambiguë de Sibeth Ndiaye

Question écrite n° 30790

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le Premier ministre sur la dernière déclaration indigne et scandaleuse de la porte-parole du Gouvernement à l'encontre des forces de l'ordre. En effet, invitée de l'émission « Dimanche en politique » sur France 3, dimanche 21 juin 2020, Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, a répondu sur l'arrestation d'une infirmière qui caillassait des policiers en marge de la manifestation des personnels soignants : « Je ne saurais pas expliquer à mes enfants s'il est normal ou pas de jeter des pierres sur les forces de l'ordre ». Comment peut-on concevoir qu'un membre de l'exécutif ne soit même pas capable de déterminer clairement ce qui est une violation manifeste des lois de la République ? Comment tolérer que la porte-parole du Gouvernement de la France puisse publiquement et confusément jeter les policiers et gendarmes en pâture aux minorités ultra-violentes qui cherchent le moindre prétexte pour casser du flic et les désarmer ? Si la suite de son intervention vient quelque peu édulcorer le message abrupt qui a fait bondir légitimement les syndicats de police, les propos de la multirécidiviste des bourdes ne sont pas qu'une maladresse de plus. Ils sont aussi la goutte d'eau qui vient faire déborder le vase des humiliations et des maltraitements subies par les forces de l'ordre après le lâchage en règle de Christophe Castaner. Ces propos sont dangereux, car ils peuvent être interprétés comme une justification implicite des agressions, des lynchages, des tirs de mortier, des jets de pierre, des insultes et des crachats qui constituent le fardeau quotidien des gardiens de l'État de droit. Si la porte-parole du Gouvernement ne sait pas expliquer à ses enfants qu'il est anormal et illégal de s'en prendre aux policiers, elle ne doit en aucun cas l'exprimer dans le cadre de ses fonctions. Quel est le signal envoyé aux délinquants et aux racailles renforcés par un sentiment d'impunité croissant ? Si même au plus haut niveau de l'État on minimise les atteintes envers les représentants de l'État, comment lutter contre ceux qui font de chaque uniforme une cible à abattre ? Après l'annonce de la tolérance zéro pour les forces de l'ordre, après l'inauguration de l'ère du « soupçon avéré » de racisme, après la présomption de culpabilité, après la primauté de l'émotion sur le droit, la déclaration de Mme la secrétaire d'État est une nouvelle gifle administrée aux policiers et aux gendarmes. Il lui demande ce qu'il attend pour exiger la démission de Mme la secrétaire d'État et restaurer le lien de confiance avec les défenseurs de la République.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30790

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Première ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2020](#), page 4486

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)